COVID-19 Wage Assistance During Confinement/ Curfew Period

Français

**Assistance Salarial**

* Le Gouvernement Mauricien a annoncé un plan de soutien des salaires pour toutes les entreprises durant la période de confinement/couvre-feu.
* Les entreprises auront le droit de recevoir un montant équivalent à la masse salariale de base de 15 jours pour tous ses employés percevant un salaire de base mensuel pouvant atteindre 50 000 roupies sous réserve d'un plafond de Rs 12,500 par employé.
* Les employeurs peuvent soumettre leur candidature en ligne. Le formulaire de candidature est disponible sur le site Web de la Mauritius Revenue Authority (MRA).
* A noter que les employeurs dans la catégorie de *Private Household* et les ONG ne peuvent pas bénéficier de ce programme.
* Pour toute information ou assistance dans le cadre de ce programme, l'ARM peut être contacté par e-mail à headoffice@mra.mu ou numéros de mobile 5941 2782 ou 59412783.
* Cette traduction est uniquement à titre information. Pour plus de détails, rendez-vous sur le site de la MRA en cliquant sur le lien suivant pour les communiqués officiels :

<https://www.mra.mu/index.php/media1/covid-19>

Creole

**Assistance Salarial**

* Gouvernement Mauricien p donne ene soutien salarial tout bann entreprises pendant période confinement /couvre-feu.
* Bann entreprises pou kapav recevoir ene montant équivalent à la masse salariale de base de 15 jours pour tous so bann employés ki gagne ene salaire de base mensuel ki pas dépasse Rs 50 000 et ki pou limiter a Rs 12,500 par employé.
* Pou kapav profite de sa l’aide salariale la, bann employers kapav faire ene application online lor siteweb Mauritius Revenue Authority (MRA).
* A noter ki bane employeurs dans categorie *Private Household* et ONG pas tombe sous sa soutien gouvernement la.
* Ou kapav contacter MRA par e-mail à headoffice@mra.mu ou numéros de mobile 5941 2782 ou 59412783 pou tout l’information ou assistance lor sa programme la.
* Sa traduction la li selman a titre informatif, pu plis detail, alle lor site MRA lor sa lien la pu lire bann communiqués officiels :

<https://www.mra.mu/index.php/media1/covid-19>